



**Session extraordinaire du Conseil exécutif de
la Fédération mondiale des associations, centres et clubs
UNESCO (FMACU)**

Paris, France - 12 août 2019

PROJET DE RAPPORT

La session extraordinaire du Conseil exécutif de la FMACU s'est tenue au bureau de la FMACU à Paris, France, le 12 août 2019.

Membres du Conseil exécutif présents:

M. Dharendra Bhatnagar, Président / Inde
Mme Sunjoo Lee, au nom de M. Yoo Jay-Kun, Vice-Président pour la région Asie Pacifique / République de Corée
Mme Mané Fall, Trésorière / Sénégal
Mme Sabina Akzharova, Membre pour la région Asie-Pacifique / Kazakhstan
M. Ioannis Maronitis, Membre pour la région Europe et Amérique du Nord / Grèce
M. Yanqing Tan, membre d'office / Chine
Mme Yulia Averina, membre d'office / Fédération de Russie
M. Tran Van Manh, membre d'office / Vietnam

Secrétariat:

M. Liangeng Dong, Secrétaire de bureau

Observateur:

Mme Ling Chen, Fédération nationale / Chine
M. Nguyen Hung Son, membre d'office / Vietnam
M. Pham Huu Quang, membre d'office / Vietnam

Excusé:

Mme Alice Midibahaye Soulama, Vice-Présidente pour la région Afrique / Burkina Faso
M. Mustapha Badreddine, Vice-Président pour la région des Etats arabes / Liban
M. Dzmitry Subtseiny, Vice-Président pour la région Europe et Amérique du Nord / Bélarus
M. Enrique Renteria Castro, Vice-Président, Amérique latine et Caraïbes / Mexique
M. Elat Sylvere, Membre pour la région Afrique / Cameroun
M. Mokhtar Farhat, Membre pour la région des Etats arabes / Tunisie
M. Luis Otavio Palhari, Membre pour la région Amérique latine et Caraïbes / Brésil
Mme Maria Paola Azzario, membre d'office / Italie
M. Yuji Suzuki, membre d'office / Japon

Mme Maria Paola Azzario (Italie), M. Enrique Renteria Castro (Mexique) et M. Elat Sylvere (Cameroun) ont d'abord confirmé leur participation, mais n'ont pu se joindre à la réunion en raison des exigences.

Comme il n'y avait pas quorum, la séance est ajournée et elle est convoquée de nouveau après 15 minutes.

ORDRE DU JOUR

- Point 01: Allocution de bienvenue du Président de la FMACU
- Point 02: Adoption du rapport de la 39e session du Conseil exécutif de la FMACU
- Point 03: Mise en œuvre du " Cadre réglementaire " relatif aux associations et clubs pour l'UNESCO adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en 2017
- Point 04: Adoption des amendements à la Constitution de la FMACU
- Point 05: Travaux préparatoires du 10e Congrès mondial de la FMACU
- Point 06: Questions financières : Rapport du trésorier et approbation de celui-ci
- Point 07: Participation de la délégation de la FMACU à la 40e Conférence générale de l'UNESCO, 12-27 novembre 2019
- Point 08: Questions diverses

MINUTES DE LA RÉUNION:

Point 01: Mot de bienvenue

M. Dhirendra Bhatnagar a souhaité la bienvenue à tous les membres du Conseil exécutif présents à la réunion et a présenté tous les participants.

M. Dhirendra Bhatnagar a ensuite présenté l'ordre du jour de la session extraordinaire du Conseil exécutif de la FMACU et a sollicité des suggestions d'amendements. L'ordre du jour a été adopté sans amendements.

Le Président présente le contexte dans lequel s'inscrit l'organisation de cette réunion extraordinaire du Conseil exécutif.

Il a rappelé la décision prise lors de la dernière réunion du Conseil exécutif tenue en Grèce en juin 2018 concernant l'organisation du 10e Congrès mondial de la FMACU au Siège de l'UNESCO à Paris immédiatement après la 40e session de la Conférence générale de l'UNESCO, afin que les hauts fonctionnaires de l'UNESCO puissent y participer et pour que les membres puissent y prendre part facilement. Il a indiqué que le Secrétariat avait adressé une demande au bureau concerné de l'UNESCO en avril 2019, demandant un lieu approprié pour le Congrès de la FMACU aux dates fixées, à savoir du 28 au 30 novembre 2019. Toutefois, jusqu'à cette date de la réunion du CE, aucune salle n'a été attribuée au Siège de l'UNESCO.

Il a également partagé les informations sur les réformes institutionnelles de l'UNESCO qui ont eu lieu depuis la dernière Conférence générale. Le Secteur des relations extérieures et de l'information du public (ERI) a été dissous et un nouveau Secteur a été créé sous le nom de Priorité Afrique et relations extérieures (PAX/UNESCO), dans lequel M. Genc Seiti, directeur de la Division des relations extérieures et Mme Emiko de Marmier-Murai sont responsables des questions relatives aux clubs UNESCO.

Il a rappelé le "Cadre réglementaire des associations et clubs pour l'UNESCO" qui a été discuté et adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en 2017. Selon les "Actes de la Conférence générale, 39e session", la mise en œuvre du "Cadre réglementaire" fera l'objet d'un rapport au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 207e session (prévue du 9 au 23 octobre 2019). Il a également informé les membres qu'il y a eu deux réunions initiées par les commissions nationales européennes au cours du premier semestre de cette année concernant les activités des clubs UNESCO et la mise en œuvre du "Cadre réglementaire" en Europe.

C'est dans ce contexte qu'il s'est rendu au Siège de l'UNESCO du 25 au 28 juin 2019 et qu'il a rencontré les responsables du Secteur PAX. Lors de ces réunions, il a présenté les actions entreprises par la FMACU pour encourager et guider les membres dans la mise en œuvre du "Cadre réglementaire", ainsi que les progrès de l'amendement de la Constitution de la FMACU. Il s'est également dit préoccupé par le fait que les dates proposées pour le Congrès mondial de la FMACU ne soient pas fixées au Siège de l'UNESCO. Bien que demandé dès avril 2019.

Au cours de la réunion, M. Genc Seiti s'est félicité des mesures prises par la FMACU pour rationaliser le travail des membres de la FMACU et améliorer la coordination avec le Siège. En ce qui concerne le Congrès mondial de la FMACU, il s'est dit préoccupé par le fait que l'amendement à l'Acte constitutif de la FMACU demandé par l'UNESCO n'a pas encore été adopté et que la situation de la mise en œuvre du "Cadre réglementaire" par tous les membres de la FMACU n'est pas encore claire. En outre, après l'agitation de la session du Conseil exécutif et de la 40e Conférence générale, la participation de hauts fonctionnaires, dont le Directeur général, au Congrès de la FMACU sera très douteuse. En conclusion, M. Genc Seiti a estimé que la tenue du Congrès de la FMACU au Siège de l'UNESCO était un point sensible. Il a suggéré d'envisager la possibilité de reporter le 10e Congrès mondial de la FMACU à l'année prochaine.

Dans ce contexte, la session extraordinaire du Conseil exécutif de la FMACU se tient, pour la première fois, dans ses propres locaux à Paris.

Point 02 : Adoption du rapport de la 39e session du Conseil exécutif de la FMACU

Le Président a fait savoir que le procès-verbal de la 39e session du Conseil exécutif de la Commission a été distribué à tous les membres du Bureau exécutif et que des modifications ont déjà été apportées sur la base des observations, y compris la plus récente reçue d'Italie.

Mme Mane Fall a proposé un autre commentaire pour le troisième paragraphe de la page 5, afin de préciser que le Sénégal n'avait aucun problème avec sa commission

nationale, mais qu'il existe effectivement une situation similaire dans d'autres pays africains.

Il a été convenu que le Secrétariat ajusterait le paragraphe en conséquence. Suite à cette décision, le procès-verbal a été adopté.

M. Ioannis Maronitis a déclaré que la précédente réunion du CE avait été uniquement financée par la Fédération nationale grecque, ce qui montrait que le mouvement des clubs UNESCO est au cœur du peuple grec. Le soutien de la Fédération européenne a contribué à renforcer ses activités dans cette période difficile.

Point 03: Mise en œuvre du "Cadre réglementaire" relatif aux associations et clubs pour l'UNESCO adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en 2017

Se référant à l'historique du cadre réglementaire, le Président a rappelé la principale préoccupation exprimée au début, à savoir le maintien des fédérations régionales des associations, centres et clubs UNESCO. En réponse aux préoccupations exprimées par l'ADG/ERI de l'époque au sujet du mouvement des clubs UNESCO, le Président avait expliqué à maintes reprises la nécessité des fédérations régionales. Des négociations avec l'ADG/ERI de l'époque ont également porté sur l'abandon des "centres UNESCO" et la révision de la constitution de la FMACU.

Comme le cadre réglementaire a été adopté à la Conférence générale en 2017, il a été officiellement décidé que la FMACU disposerait de "deux ans pour apporter les ajustements nécessaires au fonctionnement des "centres". Cependant, aucune mise à jour n'a été reçue des fédérations nationales sur la manière dont elle est mise en œuvre ? Il a rappelé que le Secrétariat de l'UNESCO devait faire rapport au Conseil exécutif, qui doit se tenir à l'automne 2019, sur la mise en œuvre du Cadre réglementaire. Il a demandé aux membres du Conseil exécutif de respecter la résolution adoptée et de modifier les "centres" en conséquence, le cadre réglementaire étant fondé sur les préoccupations exprimées par les commissions nationales des États membres de l'UNESCO.

Reconnaissant les difficultés exprimées par des collègues de la Grèce, de la Corée, du Kazakhstan, ainsi que par d'autres membres par courrier électronique, les membres du CE ont convenu que la FMACU a le devoir de rappeler à ses membres le respect du Cadre réglementaire. Le président informe qu'après la réunion du CE, une lettre de la WUFCA sera envoyée à toutes les fédérations nationales pour leur demander de mettre en œuvre le cadre réglementaire et de changer le nom/titre des "centres" ou de les convertir en centres de catégorie I ou II. Ils devraient se conformer strictement aux autres dispositions concernant l'utilisation du nom et de l'emblème de l'UNESCO et se coordonner avec les commissions nationales dans leurs pays respectifs.

Mme Mane Fall a décrit la situation au Sénégal. En raison du changement de ministère, ils ne peuvent pas entrer en contact avec la personne concernée au sein

de la commission nationale responsable des clubs UNESCO, mais ils essaieront de trouver un moyen d'avoir une discussion après la réunion.

Récemment, plusieurs commissions nationales européennes pour l'UNESCO ont fait part à l'UNESCO de leurs observations sur le travail accompli par leurs fédérations nationales respectives. C'est pourquoi le Secrétariat a demandé à tous ses membres d'obtenir une nouvelle lettre d'accréditation de leurs commissions nationales respectives pour l'UNESCO. Peu de fédérations nationales ont déjà obtenu et partagé la lettre d'accréditation ; certaines d'entre elles ont fait savoir qu'étant donné que les vacances d'été sont de juillet à août, les accréditations pourraient être reçues dans le courant du mois ou au début septembre.

M. Bhatnagar a ensuite fait part aux membres du Conseil exécutif de trois ou quatre incidents signalés lors de la réunion avec des fonctionnaires de l'UNESCO, comme suit :

Dans le cas de l'Espagne, la Fédération nationale espagnole impliquée dans la question de la Catalogne et a fait une déclaration politique au nom de la Fédération nationale de l'UNESCO, ce cas a été vivement contesté par la Commission nationale et signalé au Secrétariat de l'UNESCO.

Dans le cas de la France, il y a eu des problèmes entre la Natcom et la Fédération nationale. Seuls une vingtaine de clubs UNESCO seraient reconnus par la Commission nationale française pour la culture, la science et la culture, alors que la Fédération nationale française affirme qu'il y a plus de deux cents clubs UNESCO comme membres de l'Organisation. Récemment, ils ont signé une entente pour établir un comité de certification et tenter de résoudre ce problème.

En Italie, la Commission nationale n'a reconnu que dix clubs et s'est plainte des cas d'utilisation abusive du nom et de l'emblème de l'UNESCO.

Les cas susmentionnés ont été discutés lors de la réunion initiée par les commissions nationales européennes. Toutefois, comme nous l'avons déjà expliqué, ces cas ont été transmis par le biais de discussions avec le Secrétariat de l'UNESCO, mais aucun document officiel n'a été fourni à l'UFAFCA.

La bonne nouvelle est que de nombreuses commissions nationales se sont intéressées aux mouvements du Club UNESCO dans leur pays, en particulier en Afrique et dans les régions arabes. La Commission nationale iranienne a contacté le Secrétariat de la FMACU pour l'aider à créer des clubs UNESCO dans son pays.

M. Bhatnagar a également lu les commentaires reçus de Mme Maria Paola Azzario, Présidente honoraire de la Fédération italienne et membre de droit au nom de la Fédération italienne. Elle a rendu compte des mesures prises par la Fédération italienne concernant la mise en œuvre du cadre réglementaire.

Une lettre reçue de Mme Daniela Popescu, Présidente de la Fédération régionale européenne, a également été présentée lors de la réunion, dans laquelle elle a informé qu'elle avait envoyé une lettre de son adresse électronique officielle de la Commission nationale roumaine à tous ses collègues des commissions nationales

européennes pour leur avoir adressé les lettres d'accréditation. Elle a également informé l'UMOA du travail accompli par la Fédération européenne pour améliorer les relations entre les commissions nationales et les fédérations nationales. Mme Popescu s'enquiert de la situation de la Fédération des Etats-Unis, puisque les Etats-Unis ne sont plus membres de l'UNESCO. Dans sa lettre, Mme Popescu a suggéré à l'UMOAC d'envoyer une lettre à toutes les commissions nationales de l'UNESCO pour demander l'accréditation des fédérations nationales. Elle a également suggéré de publier tous les bulletins mensuels de la FMACU sur le site web de l'EFUCA et de préparer un nouveau site officiel de la FMACU.

Le Président a également mentionné que M. Enrique Renteria Castro a écrit un courrier électronique dans lequel il a indiqué que certaines commissions nationales d'Amérique latine n'accordent pas beaucoup d'attention à la reconnaissance des fédérations nationales des clubs UNESCO dans leurs pays respectifs.

En ce qui concerne le site Web de la FMACU, le secrétariat a informé les membres exécutifs que l'ancien site Web, y compris le domaine, avait été géré par la Fédération nationale du Vietnam et que le site avait été piraté une fois l'an dernier et restauré par les collègues vietnamiens. Toutefois, le Secrétariat n'ayant pas accès au site Web précédent, aucune information n'a été mise à jour depuis lors.

En conclusion du point 3, M. Bhatnagar a de nouveau souligné l'importance de la mise en œuvre du Cadre réglementaire et a déclaré que le secrétariat partagerait à nouveau le Cadre réglementaire avec tous les membres pour en assurer le respect.

Point 04: Adoption des amendements à la Constitution de la FMACU

Le président a présenté le contexte de la nécessité d'amender à nouveau la Constitution de la FMACU. Il s'agissait d'une demande de longue date de l'UNESCO, car la constitution actuelle de la FMACU était considérée comme peu claire dans certaines parties et trop longue à comprendre.

Les membres du Conseil exécutif ont examiné en détail les amendements à l'Acte constitutif et sont parvenus à un consensus sur la version révisée de l'Acte constitutif (voir annexe I).

Point 05: Travaux préparatoires du 10e Congrès mondial de la FMACU

Comme mentionné au début de la réunion, lors de la réunion avec l'UNESCO/PAX en juin 2019, il a été suggéré au Secrétariat d'envisager de reporter le 10e Congrès mondial comme prévu initialement. Etant donné que l'amendement de l'Acte constitutif de la FMACU demandé par l'UNESCO n'a pas encore été adopté, et que la situation de la mise en œuvre du " Cadre réglementaire " par tous les membres de la FMACU n'était pas encore claire.

Le Secrétariat de l'UNESCO avait également fait observer que le Directeur général de l'UNESCO ferait rapport au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 207^e session sur la mise en œuvre du Cadre réglementaire. Le retour d'information du Conseil exécutif de l'UNESCO sur la mise en œuvre du cadre réglementaire influencerait sur l'attitude du Directeur général et d'autres hauts fonctionnaires quant à leur participation au Congrès mondial de la FMACU. Il serait donc plus sûr pour la FMACU de reporter le Congrès mondial à l'année prochaine, lorsque les résultats du Conseil exécutif de l'UNESCO seront connus.

Sur cette base, M. Bhatnagar a invité tous les membres présents à discuter de l'opportunité de reporter la date ou de changer le lieu du Congrès mondial de la FMACU ?

Mme Yulia Averina demande s'il existe d'autres fédérations nationales qui ont proposé d'accueillir le Congrès mondial et les questions financières concernant la tenue du Congrès mondial au siège de l'UNESCO.

M. Bhatnagar a déclaré que si le Congrès mondial devait se tenir au siège de l'UNESCO, les dépenses comprendraient principalement la location de la salle de réunion et les honoraires des interprètes. En raison des restrictions financières, la WUFCA ne sera pas en mesure d'héberger tous les participants ; les subventions ne seront accordées qu'aux membres des pays les moins avancés. Lors de la dernière réunion du Conseil exécutif de la FMACU, le Mexique, la Jamaïque et la Grèce ont proposé d'accueillir le Congrès mondial.

En ce qui concerne la proposition du Mexique, M. Bhatnagar a expliqué qu'il avait communiqué avec M. Enrique. L'enquête de l'UNESCO sur le titre d'Ambassadrice de bonne volonté de Mme Harriet Turner étant toujours en cours (et ayant été reprise par le Bureau des affaires juridiques de l'UNESCO), nous devrions temporairement éviter de tenir le Congrès mondial au Mexique, lieu sensible, avant que les résultats de l'enquête ne soient connus. M. Enrique a déjà exprimé son compréhension à ce sujet.

En ce qui concerne la proposition de la Jamaïque, M. Bhatnagar dit qu'il n'a pas reçu d'informations complémentaires de M. Everton Hannam sur la tenue du Congrès mondial.

En ce qui concerne la proposition de la Grèce, M. Ioannis Maronitis a déclaré qu'il proposait en effet de tenir le Congrès mondial en Grèce lors de la dernière réunion du Conseil exécutif de la FMACU. Par la suite, de nombreux membres du CE ont soutenu le Congrès mondial qui se tient au siège de l'UNESCO pour améliorer la visibilité de la FMACU à l'UNESCO. Il a reconnu que pour reconstruire le partenariat avec l'UNESCO, il était très important pour la FMACU. C'est pourquoi il appuie sans réserve la proposition d'organiser le prochain Congrès mondial au siège de

l'UNESCO ; en cas de difficultés, la Fédération grecque pourrait encore accueillir le Congrès.

Il a été suggéré de conserver la date et de choisir un autre lieu à Paris que le Siège de l'UNESCO pour tenir le Congrès mondial. Mme Sunjoo Lee a souligné que la tenue du Congrès mondial à l'UNESCO est un avantage symbolique pour la FMACU. Si nous organisons le Congrès mondial dans d'autres parties de Paris au lieu du Siège de l'UNESCO, cela pourrait amener les gens à penser négativement et à soupçonner les relations entre l'UNESCO et la FMACU. Tous les autres députés ont appuyé son point de vue.

En ce qui concerne le calendrier fixé pour le prochain Congrès mondial, M. Yanqing Tan s'est dit préoccupé par la visibilité des réalisations de la FMACU. Il a déclaré qu'en l'absence de relations stables entre la FMACU et l'UNESCO, entre les fédérations nationales et les commissions nationales concernées, ce que la FMACU allait présenter aux participants pendant le Congrès mondial. Il a suggéré de reconsidérer les dates du prochain Congrès mondial, compte tenu de la situation difficile à laquelle il est confronté et dans l'attente de l'attitude claire du Conseil exécutif de l'UNESCO concernant la mise en œuvre du Cadre réglementaire.

Mme Sabina Akzharova a suggéré de reporter le Congrès mondial et de décider des nouvelles dates lors du prochain Conseil exécutif de l'UNESCO en avril 2020 pour les raisons suivantes : 1. Il est certain que le Directeur général sera au Siège pour la cérémonie d'ouverture de la session du Conseil exécutif ; 2, puisque la plupart des commissions nationales enverront des représentants pour participer à cette session, nous pouvons saisir cette occasion pour les inviter au Congrès mondial et promouvoir la compréhension du mouvement des clubs UNESCO et de la FMACU.

Mme Yulia Averina s'est déclarée d'accord avec elle et a en outre suggéré d'organiser une exposition lors du Congrès mondial afin d'améliorer la visibilité de la FMACU et de faire connaître à l'UNESCO et aux commissions nationales les réalisations et progrès de la FMACU, des fédérations régionales et des fédérations nationales.

Mme Mane Fall a suggéré de tenir une autre réunion du CE de la FMACU pendant la Conférence générale.

M. Bhatnagar a informé que la FMACU, en tant qu'ONG en relation officielle avec l'UNESCO, est invitée à chaque session plénière de la Conférence générale et que de nombreux membres peuvent venir participer à la Conférence générale ; si nécessaire, une réunion du Conseil exécutif pourrait se tenir dans le bureau de la FMACU durant cette période.

Après de longues discussions, les membres ont accepté la proposition de tenir le prochain Congrès mondial au Siège de l'UNESCO lors de la prochaine réunion du Conseil exécutif de l'UNESCO en avril 2020. Si la salle du Siège de l'UNESCO n'est pas disponible pendant la session du Conseil exécutif, le secrétariat pourra ajuster la date entre mars et mai 2020 en fonction des réactions de l'UNESCO. Tous les membres ont approuvé la proposition à l'unanimité.

Point 06: Questions financières : Rapport du trésorier et approbation de celui-ci

Mme Mane Fall, trésorière de la FMACU, a présenté la situation financière actuelle de la FMACU. Elle mentionne que seulement huit membres ont payé leur cotisation au cours de la dernière année. Elle a dit qu'elle enverrait une lettre à tous les membres pour leur rappeler de faire le paiement dû.

M. Dhirendra Bhatnagar a expliqué que le loyer des bureaux du secrétariat de la FMACU, ainsi que la subvention du personnel sont couverts par la contribution volontaire de la Chine. Le secrétariat n'a dépensé aucun montant sur ce compte au titre du budget ordinaire.

Au cours d'un débat sur les difficultés financières de la FMACU, Mme Sabina Akzharova a suggéré à la FMACU de présenter sa candidature au Programme de participation de l'UNESCO, en tant qu'ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO.

M. Dhirendra Bhatnagar a rendu compte des efforts déployés par le FMACU au titre du Programme de participation. Deux propositions ont été soumises à l'UNESCO l'année dernière, dont une a été approuvée en décembre dernier, concernant le Forum international des jeunes sur la créativité et le patrimoine le long des Routes de la soie, qui s'est tenu en mars et avril derniers en Chine. Une autre concernait la 10e Conférence panafricaine des clubs UNESCO présentée par la Fédération sénégalaise, qui n'a pas reçu l'approbation de l'UNESCO, pour des raisons de gestion financière.

[Note : Pour le Programme de participation de 2014-2015 concernant la 9e Conférence panafricaine des clubs UNESCO tenue au Cameroun, l'auditeur de l'UNESCO a constaté que le montant total de la facture fournie était inférieur au montant des fonds approuvés. Le secrétariat de la FMACU a été prié par l'UNESCO, en janvier 2019, de fournir des éclaircissements et des preuves financières supplémentaires. Après avoir pris connaissance de la situation par le Président, le Trésorier, notre collègue de la Fédération nationale camerounaise et d'autres personnes apparentées, le Secrétariat de la FMACU a retourné la différence de 711,73 euros à l'UNESCO, ce qui a été rapporté dans le rapport financier].

En ce qui concerne la situation financière, les membres ont fait les suggestions suivantes:

Mme Sabina Akzharova propose de réviser la clause sur les critères de membre d'office, "ayant 20 ans d'existence et comprenant au moins cent (100) clubs actifs". Elle a proposé que la Clause puisse être révisée comme "ayant 10 ans d'existence et comprenant au moins cent (100) clubs actifs". Cela augmentera le nombre de membres d'office et générera plus de revenus pour la FMACU.

M. Bhatnagar remercie Mme Sabina Akzharova pour sa suggestion et dit que les critères d'accès sont définis par le "Règlement intérieur de la Fédération mondiale". Etant donné que le Conseil exécutif a adopté aujourd'hui l'amendement des Statuts, la prochaine étape consistera à se concentrer sur la révision du " Règlement intérieur de la Fédération mondiale ".

Au cours de la réunion, une discussion a également eu lieu sur la façon dont la FMACU pourrait élargir davantage sa source de financement et il est suggéré que la FMACU envisage d'accorder un titre honorifique aux donateurs. Les membres sont convenus que les dons de tous les canaux, y compris les gouvernements, les institutions publiques et le secteur privé ayant une coopération officielle avec l'UNESCO, devraient être les bienvenus. S'il s'agit d'un don à long terme et que le montant n'est pas inférieur à un montant spécifié, la FMACU peut envisager de décerner un titre honorifique tel que membre honoraire ou conseiller du président. Si les dons sont limités à un projet spécifique ou à un domaine spécifique, par exemple l'apprentissage global de l'information ou la protection du patrimoine culturel, un comité spécifique sous ce thème pourrait être établi et le titre honorifique de président du comité d'initiative pour le projet spécifique ou le domaine spécifique pourrait être attribué. Toutefois, quel que soit le titre honorifique attribué, le donateur ne peut intervenir dans la décision de la FMACU.

Cette proposition a été appuyée par le Conseil exécutif.

La séance de clôture, M. Dharendra Bhatnagar a remercié tous les participants pour leur participation active et leurs précieuses contributions. Il annonce la clôture de la réunion.

La réunion extraordinaire ayant été convoquée les 12 et 13 août 2019, le lendemain, c'est-à-dire le 13 août 2019, les membres du Conseil exécutif ont eu des réunions informelles avec les responsables de l'UNESCO/PAX.

